

## Selon les statistiques, renchérissement annuel de 2,5% dans la construction

### L'évolution des prix de la construction est orientée à la hausse

Après plusieurs années caractérisées par un recul des prix, les prix de la construction n'ont affiché qu'une légère tendance à la hausse à partir de juillet 2003, puis ont sensiblement progressé en 2004 et 2005. La hausse se poursuit également en 2006 si l'on en croit les derniers résultats de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Cependant, la branche de la construction indique que le problème principal rencontré par les entreprises est comme jusqu'ici la situation de rendement insuffisante.

Selon les statistiques, les prix de la construction ont à nouveau haussé d'octobre 2005 à avril 2006, soit de 1,2%. Le niveau des prix a augmenté de 2,5% dans toute la branche de la construction d'avril 2005 à avril 2006 (bâtiment +2,2%; génie civil: +3,5%). C'est ce qui ressort de l'indice des prix de la construction déterminé par l'OFS.

L'indice zurichois des prix de construction de logements – autre indicateur important de l'évolution des prix dans la branche –

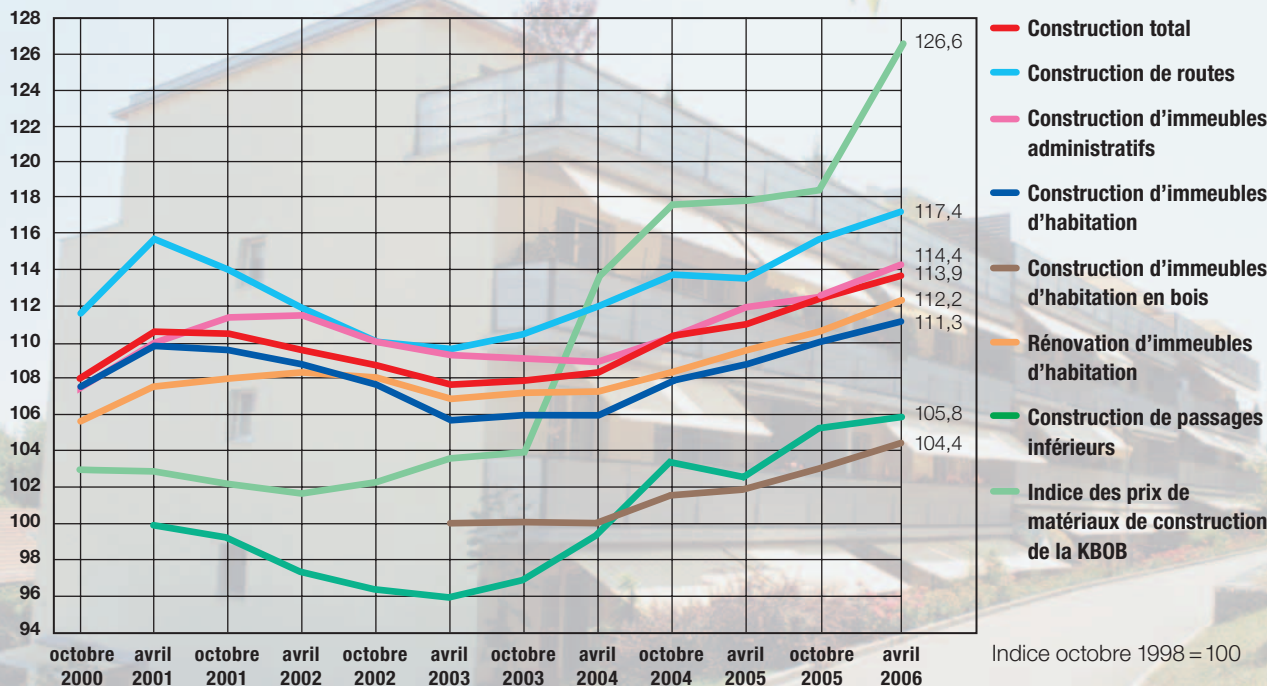
a progressé de 1,6% d'avril 2005 à avril 2006. Ainsi selon les statistiques de la Ville de Zurich, le renchérissement dans ce secteur est légèrement inférieur à celui relevé une année auparavant (2,4%).

Pour sa part, l'indice bernois des prix de construction de logements se situait à 129,8 points le 1<sup>er</sup> avril 2006, ce qui correspond à une hausse de 2,4% par rapport à la valeur de l'année précédente. Ces chiffres se basent sur l'indice «Construction

d'immeubles d'habitation – Espace Mittelland» de l'OFS. Depuis avril 2001, le canton de Berne ne recense effectivement plus ce genre de données de manière autonome.

Selon le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPFZ, les entreprises de construction tablent sur une hausse des prix dans le bâtiment pour le 2<sup>e</sup> trimestre 2006. C'est ce qui ressort des données recensées auprès des entreprises consultées dans le cadre de son enquête trimes-

Evolution de l'indice des prix de la construction selon objets



Le niveau des prix de la construction a sensiblement haussé depuis juillet 2003. Cette évolution montre que les prix du bâtiment influencés surtout par des investisseurs privés ont, dans une optique à long terme, progressé de manière moins prononcée que ceux du génie civil, caractérisés par la demande publique.

Source: Office fédéral de la statistique / graphique: constructionsuisse Photo: maison d'habitation en ville de Zurich

trielle. Les coûts devraient augmenter jusqu'à 4 % durant cette période.

### Amélioration des prix dans les bureaux d'étude et la construction

Les honoraires recensés dans les bureaux d'étude affichent pour le 2<sup>e</sup> trimestre 2006 une hausse des prix pour la première fois depuis plusieurs années. Selon la SIA, pas moins du dixième des bureaux consultés s'attendent à une progression des prix; toutefois, 84 % d'entre eux estiment qu'il n'y aura pas de changement. Ceci vaut en particulier pour les bureaux d'architectes alors que les bureaux d'ingénieurs tablent pour la première fois depuis 2001 sur une augmentation de leurs honoraires.

Selon le SBI – le Groupe de l'Industrie Suisse de la Construction, la sensible hausse relevée en 2005 est due principalement à une augmentation dans le génie civil. Cette évolution procède en particulier du renchérissement des produits pétroliers. Malgré la progression des prix de la construction recensés par les statistiques, la situation de rendement comme jusqu'ici insuffisante continue de peser sur toute la branche. D'après le SBI, l'accroissement des volumes réalisé après plusieurs années de récession n'a guère permis aux entreprises de constituer des réserves appropriées pour garantir leur situation à long terme.

Le niveau des prix, qui continue à être faible dans l'industrie des façades, suscite de fortes préoccupations. Compte tenu de cette évolution, les affaires et la compétitivité des 190 entreprises affiliées à la Centrale Suisse des Constructeurs de Fenêtres et Façades (CSFF) sont fortement mises sous pression.

### Recensement des prix dans toute la Suisse

La statistique de l'OFS illustre l'évolution dans six catégories de la construction: cons-

truction d'immeubles d'habitation, construction d'immeubles d'habitation en bois, construction d'immeubles administratifs, rénovation d'immeubles d'habitation, construction de routes et construction de passages inférieurs.

Selon l'OFS, le renchérissement relevé au semestre d'hiver 2005/06 a été aussi élevé que pendant le semestre d'été 2005, mais la hausse a été cette fois-ci nettement plus prononcée dans le bâtiment (+1,3 %) que dans le génie civil (+0,9 %). Il en a résulté, d'avril 2005 à avril 2006, une progression de 2,2 % pour le bâtiment et de 3,5 % pour le génie civil. Cette évolution est due à la marche des affaires relativement bonne dans la construction ainsi qu'aux hausses des coûts auxquelles étaient confrontées les entreprises. On constate que les secteurs-clés de la construction ne sont pas en mesure de participer au mouvement dans la même mesure que les segments en amont et en aval.

### Augmentation plus marquée dans le bâtiment que dans le génie civil

Dans le *bâtiment* (c.-à-d. construction d'immeubles administratifs et d'immeubles d'habitation ainsi que rénovation d'immeubles d'habitation), les prix ont progressé de 1,3 % d'octobre 2005 à avril 2006. La hausse la plus marquée a été enregistrée pour les installations électriques (de 6,2 % en moyenne), les installations sanitaires (de 2,1 % en moyenne) et pour les honoraires (de 2,9 % en moyenne). En revanche, c'est dans les assurances que les prix ont accusé la baisse la plus forte (-4,4 %).

Après la progression considérable au semestre précédent, les prix du *génie civil* (construction de routes et de passages inférieurs) n'ont plus que faiblement haussé d'octobre 2005 à avril 2006 (+0,9 %). Pratiquement toutes les positions, mais en particulier les superstructures (construction de routes +2,0 % et de passages inférieurs

+2,1%) de même que les honoraires (+2,1% respectivement +3,8 %) ont contribué à ce résultat.

Un coup d'œil sur l'évolution régionale montre que toutes les grandes régions affichent une hausse des prix de la construction par rapport au semestre précédent (minimum de +0,3% au Tessin, maximum de +2,2% dans la région de l'arc lémanique). Dans le génie civil, la totalité des grandes régions a enregistré des augmentations par rapport au semestre antérieur, à l'exception du Tessin (-1,3 %).

### Hausse de 1,6% de l'indice de Zurich

Selon l'indice des prix de la construction des logements recensé depuis de nombreuses années dans la Ville de Zurich, les coûts se sont accrus de 1,6 % d'avril 2005 à avril 2006. Ainsi, le renchérissement y est plus faible qu'une année auparavant (à cette époque, il s'élevait encore à 2,4 %). Ainsi, l'indice déterminé atteignait 101,6 points (selon la nouvelle base, avril 2005 = 100). Le prix des immeubles au mètre cube se situait à 591 francs en avril 2006 selon la norme 416 de la SIA, alors que le mètre carré coûtait environ 1743 francs. Le mètre carré pour la surface des abords atteignait 237 francs, toujours selon la norme 416 de la SIA.

En vertu de la statistique de Zurich, la hausse de l'indice bien que moins prononcée par rapport à l'année précédente procède de l'augmentation des prix de matériaux de construction (en particulier métaux et produits à base de pétrole) et de l'adaptation des salaires au renchérissement. La hausse a de plus été favorisée principalement par la bonne situation conjoncturelle sur le marché de la construction zurichois.

Trois parmi les quatre principaux groupes de l'indice zurichois des prix de la construction de logements ont affiché une hausse en avril 2006 par rapport à avril 2005. Le niveau des prix a progressé de 3,9% pour les travaux préparatoires (CFC 1), de 1,6 % pour le bâtiment (CFC 2) et de 1,1% pour les aménagements extérieurs (CFC 4). En revanche, l'indice des frais secondaires a reculé de 4 % (CFC 5).

L'indice zurichois des prix de construction de logements est révisé et repose sur une nouvelle base (avril 2005 = 100). C'est une maison plurifamiliale en trois parties, située dans le quartier Hohmoos à Zurich-Schwamendigen, comprenant 23 logements et 47 places de stationnement dans un garage souterrain qui sert de base à un nouvel immeuble indexé. Les services statistiques de la Ville de Zurich se procurent chaque année pour sa construction fictive des offres auprès d'environ 150 entreprises de la région zurichoise pour des prestations définies de manière exacte. *CM*

#### Aperçu des résultats: enquête sur les prix de la construction, avril 2006

Base (octobre 1998=100)	Pondération en %	Indice avril 2006	Variation en % par rapport à octobre 2005 / avril 2005	
Construction, total	100	113,9	1,2	2,5
Bâtiment	76	112,1	1,3	2,2
Construction d'immeubles administratifs	11	114,4	1,6	2,3
Construction d'immeubles d'habitation	38	111,3	1,1	2,1
Construction d'immeubles d'habitation en bois <sup>1)</sup>	-	104,4	1,3	2,1
Rénovation d'immeubles d'habitation	27	112,2	1,4	2,4
Génie civil <sup>2)</sup>	24	119,8	0,9	3,5
Constructions de routes	12	117,4	1,4	3,6
Construction de passages inférieurs <sup>3)</sup>	12	105,8	0,5	3,4

<sup>1)</sup> Base avril 2003 = 100 (cet objet n'intervient pas dans le calcul de l'indice agrégé «Bâtiment»)

<sup>2)</sup> Pour effectuer l'agrégation, l'indice de la «construction de passages inférieurs» a été ramené à la base d'octobre 1998

<sup>3)</sup> Base avril 2001 = 100

Source: OFS

## Restrictions de droit public à la propriété foncière à un clic de souris

# Inventaire standardisé du cadastre pour l'ensemble de la Suisse

Par le biais d'un inventaire national, les restrictions de droit public à la propriété seront recensées de manière systématique et accessibles sur Internet. C'est dans ce but que la Genossenschaft Cadastre 2014 a élaboré la plate-forme SIGIS.

A ce jour, celui qui désire acquérir une propriété foncière trouve dans le registre foncier suisse toutes les informations concernant les restrictions de droit privé et charges d'une parcelle, comme par exemple les servitudes ou droits de passage. Ces informations sont complètes et ont force de loi.

Il en va tout autrement en ce qui concerne les restrictions de droit public à la propriété foncière (RDPPF). Tout ce que les lois fédérales, cantonales et communales autorisent ou interdisent sur une parcelle n'est décrit que partiellement au registre foncier voire même pas du tout.

### Extrait cadastral standardisé

Avec l'extrait *SIGIS* et pour la première fois en Suisse, un extrait cadastral standardisé concernant les restrictions de droit public à la propriété foncière sera disponible. Sur le Shop de la plate-forme Internet *SIGIS* ([www.cadastre2014.ch](http://www.cadastre2014.ch)), l'utilisateur sélectionne une ou plusieurs parcelles. D'un clic de souris, *SIGIS* filtre exactement, parmi les innombrables lois et règlements sur l'aménagement du territoire, les constructions, l'urbanisme, la protection de la nature et du patrimoine, les articles de lois relatifs aux restrictions de droit public à la propriété foncière s'appliquant aux parcelles désirées, et ce au niveau fédéral, cantonal et communal. *SIGIS* livre les articles de lois trouvés ainsi que des informations générales concernant la parcelle sur un extrait structuré et accessible:

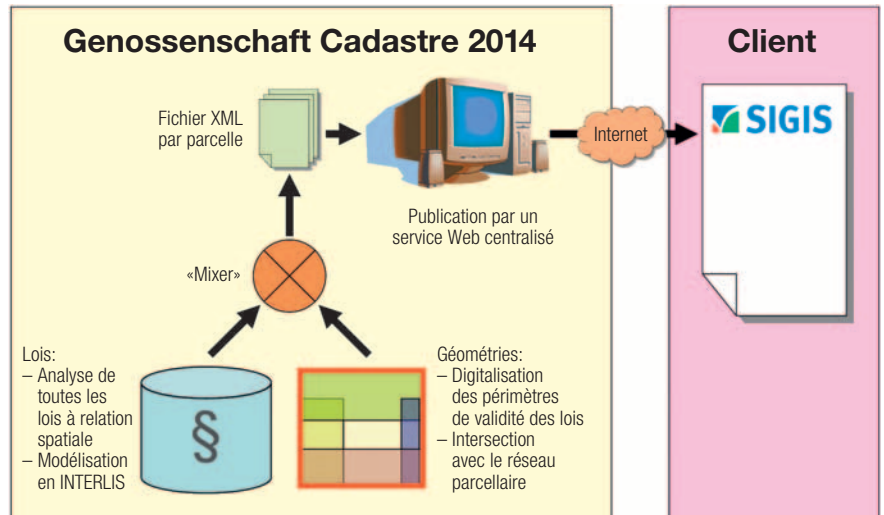
- Information sur la parcelle (no de parcelle, surface, etc.)
- Descriptif de la parcelle (type de couverture du sol et surface)
- Liste des RDPPF significatives issues des lois et règlements de construction, d'aménagement, de protection de l'environnement, de protection de la nature et du patrimoine.

Ce produit est unique en Suisse, si ce n'est pas même dans le monde. *SIGIS* offre plusieurs avantages à l'utilisateur:

- Economie de temps/Efficacité
- Sécurité
- Éléments de base pour une évaluation.

### Simplification du mode de travail

Dans le cadre d'un cadastre des RDPPF, nous sommes intéressés en premier lieu par les restrictions à la propriété foncière résultant d'actes législatifs publiés par les



autorités avec une portée générale et ne s'adressant pas spécifiquement à un individu (p. ex. procédure générale d'autorisation de construire, mais pas une autorisation de construire individuelle), ou les restrictions dérivées de plans officiels contraignants pour les propriétaires (p. ex. zones d'aménagement).

Dans un premier temps, une liste des articles de loi significatifs induisant des RDPPF doit être établie. La coopérative a analysé en détail et modélisé tous les textes de loi au niveau fédéral et cantonal. Elle a identifié plus de 1000 lois et règlements contenant des articles à relation spatiale pouvant conduire à une restriction des droits à la propriété foncière. A cela s'ajoutent les textes de loi au niveau communal. Ceux-ci sont saisis et modélisés commune par commune lors du traitement des données géométriques (phase 2).

Dans un deuxième temps les géométries doivent être définies. Le périmètre de validité de chaque article doit être défini avec un degré de précision identique à celui des limites de parcelle afin de pouvoir établir de façon exacte si l'article en question s'applique à une parcelle donnée.

Le noyau du concept technique est le découplage des données législatives de leur périmètre de validité. Grâce à cela, le travail de mise à jour peut être considérablement réduit. Une intersection analytique du réseau parcellaire avec les périmètres de validité des RDPPF définit les périmètres des RDPPF pour chaque parcelle. Le mixer relie chacun de ces fragments de périmètre à l'article correspondant et génère pour chaque parcelle un fichier XML contenant toutes les relations valables pour la

parcelle en question. Les fichiers XML sont ensuite stockés sur le serveur Web de la coopérative sur lequel l'utilisateur peut les acquérir par le biais du E-Shop.

### De l'idée à la conception

En 1994, durant son 20<sup>ème</sup> congrès international, la Fédération des Ingénieurs Géomètres (FIG) mandatait un groupe de travail pour développer une vision relative à un système cadastral moderne à concevoir dans l'optique des 20 années à venir. Les résultats du groupe de travail ont été présentés et publiés 4 ans plus tard sous le titre «Cadastre 2014 – Vision pour un système cadastral dans le futur».

En Suisse, de nombreuses parties de cette vision ont déjà été mises en œuvre, on en veut pour preuve le nombre croissant de systèmes d'information géographique contenant des données cadastrales ainsi que l'effort important fourni par la Confédération et les cantons afin de coordonner la saisie, la gestion et l'utilisation des géodonnées.

### L'initiative du secteur privé: Genossenschaft Cadastre 2014

Avec la fondation de la coopérative Genossenschaft Cadastre 2014 en 2003, l'organisation patronale des ingénieurs géomètres suisses (Ingénieurs Géomètres Suisses, IGS) a initié une solution et une mise en œuvre concrète sur le thème «Situation légale intégrale du territoire». Avec le développement de l'extrait *SIGIS*, la coopérative Genossenschaft Cadastre 2014 fournit une contribution importante à la réalisation de la vision Cadastre 2014 en Suisse.

## Etat d'avancement et perspectives du projet

Le développement du concept technique et la modélisation des lois sont terminés. Les données pour l'extrait SIGIS sont actuellement en cours de saisie et de traitement par les membres de la coopérative de toute la Suisse. Il est planifié de traiter toutes les communes des coopérateurs actuels d'ici 2008, ce qui représentera une couverture de plus d'un tiers de la Suisse. Les communes entièrement modélisées et traitées seront continuellement mises en

ligne sur la plate-forme Internet SIGIS ([www.cadastre2014.ch](http://www.cadastre2014.ch)).

Actuellement, l'extrait SIGIS est un document contenant uniquement du texte. Dans une étape de développement future, l'extrait devrait être complété par des plans et combiné avec d'autres données apparentées telles que des données issues du pool de données immobilières.

Thomas Wüthrich  
Genossenschaft Cadastre 2014  
Obergasse 2a, 8400 Winterthur  
[info@cadastre2014.ch](mailto:info@cadastre2014.ch), [www.cadastre2014.ch](http://www.cadastre2014.ch)

## Nouvelle augmentation des commandes en perspective

### Poursuite de la croissance dans la construction

**L'essor conjoncturel continuant à battre son plein, les investissements de construction ont affiché une évolution dynamique au premier semestre 2006 qui s'était amorcée en 2004. Par conséquent, la branche de la construction table sur une nouvelle augmentation de ses commandes et, donc, un accroissement de l'activité.**

Depuis belle lurette, la conjoncture dans la construction est stimulée principalement par le logement. Désormais outre le bâtiment (dont les affaires sont soutenues précisément par le logement), les constructions pour l'économie participent à ce mouvement et le génie civil a lui aussi enregistré une nette hausse. C'est ce que constate le KOF dans sa toute dernière enquête dans l'industrie, la construction et les branches prestataires de services. Aux dires de son directeur le professeur Jan-Egbert Sturm: «au cours des dernières années, la construction était le moteur de l'essor conjoncturel, mais elle est maintenant supplantée par l'économie intérieure devenue plus robuste.»

Selon le dernier baromètre conjoncturel du KOF, l'évolution plate de l'indicateur de la construction se dessine.

## Bureaux d'étude toujours optimistes

Compte tenu de l'augmentation de leurs réserves de travail et de la valeur globale des projets, la plupart des bureaux d'étude ont annoncé une nette amélioration de leur situation. C'est ce qui ressort de l'enquête du KOF réalisée pour le deuxième trimestre 2006 sur mandat de la SIA.

Les commandes en carnet et les prestations fournies par les bureaux d'étude ont également progressé. La valeur globale des projets s'est une fois encore accrue d'avril à juin. L'activité a été stimulée par les constructions pour l'économie, suivies du secteur du logement. Le léger recul de la valeur globale enregistré dans le secteur

public s'est poursuivi. Ces bonnes perspectives permettent aux entreprises de renforcer de manière croissante leurs effectifs en personnel.

Depuis une année, les *bureaux d'architectes* estiment que leurs affaires s'améliorent. Les prestations fournies ont continué à augmenter et les réserves de travail ont elles aussi progressé.

Selon les *bureaux d'ingénieurs*, la marche des affaires est dans l'ensemble de satisfaisante à bonne. Ce sont surtout les bureaux des ingénieurs civils qui ont ressenti

l'évolution favorable de la conjoncture dans la construction. Pour preuve, ils ont annoncé une hausse de leurs prestations et un fort accroissement de la valeur globale. Les bureaux d'ingénieurs opérant pour les installations techniques du bâtiment ont certes enregistré une amélioration des prestations fournies, mais la valeur globale des projets a stagné dans son ensemble.

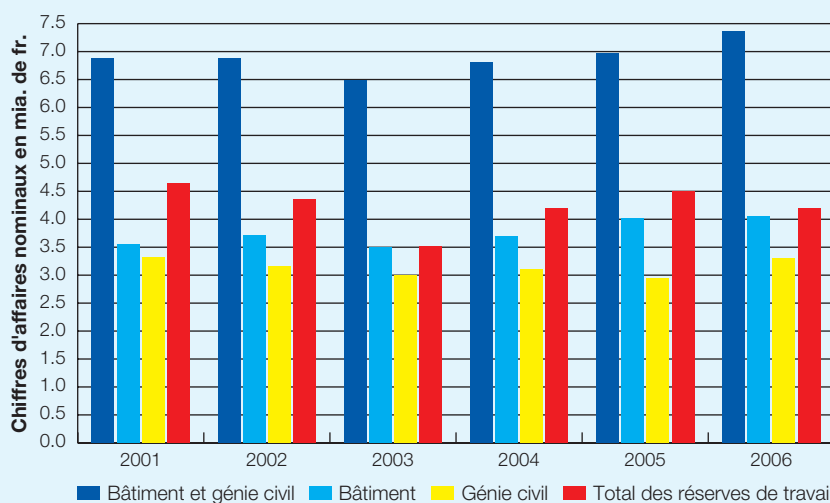
## Dynamisme ininterrompu dans la construction

La croissance de la valeur ajoutée s'étend aussi bien au gros œuvre qu'au second-œuvre. C'est ce que constate le KOF sur la base des résultats issus de son enquête. Dans le secteur principal de la construction, il y a eu un net déplacement du gros de l'activité, dans la mesure où le dynamisme des affaires est de plus en plus stimulé par le génie civil.

Dans le *secteur principal de la construction*, les dépenses du bâtiment et du génie civil ont augmenté de plus de 2 % pendant le deuxième trimestre 2006 par rapport à la période comparable de 2005. Selon la statistique trimestrielle de la SSE, les chiffres d'affaires de tout le gros œuvre se sont accrus d'environ 6 % au cours du premier semestre. Le génie civil a enregistré une hausse de plus de 9 % au 2<sup>e</sup> trimestre, eu égard à l'accumulation de plusieurs travaux d'assainissements routiers. Les réserves de travail du secteur principal de la construction ont fléchi de 3 % à fin juin par rapport à 2005 et avoisinent désormais le niveau de 2004.

Dans l'*industrie de la construction*, dont les neuf entreprises opérant sur le marché sont regroupées au sein du SBI (Groupe de l'Industrie Suisse de la Construction), les

### Chiffres d'affaires et réserves de travail dans le gros œuvre



Chiffres d'affaires (de janvier à juin) et réserves de travail (chiffres d'affaires prévus au total à fin juin)

Source: SSE

Graphique: constructionsuisse

chiffres d'affaires ont totalisé 3,5 milliards de fr. en 2005, contre 3,4 milliards en 2004. Par rapport à la statistique du volume de construction, les chiffres d'affaires ont évolué, avec +3,2 %, de manière légèrement inférieure à la moyenne. Selon le SBI, cette évolution est due au fait que ses entreprises opèrent majoritairement dans le génie civil et, de ce fait, ont moins bénéficié du boom dans le bâtiment.

### Un brin d'optimisme dans les entreprises générales

Les soumissionnaires d'entreprises générales ont réalisé une sensible progression de leurs chiffres d'affaires dans une optique à long terme. De plus, ils ont enregistré une part en hausse du volume de construction influencé par les EG. Les 22 entreprises regroupées dans l'Association Suisse des Entrepreneurs Généraux (ASEG) ont fourni une part d'environ 10 % au volume global de construction et de 13 % rien que dans le bâtiment pour un chiffre d'affaires global de 5 milliards de fr. (+4,4 % par rapport à 2005). Cette évolution reflète la tendance à la stagnation, voire à la légère baisse des parts transformations/rénovations, phénomène constaté d'ailleurs depuis quelques années. Le personnel recensé dans les entreprises affiliées à l'ASEG a une fois de plus fortement progressé (+5,8 %). Cette bonne évolution est due à l'expansion des chiffres d'affaires et à la complexité accrue des ouvrages de construction. Les entreprises générales s'attendent pour 2006 à un bon taux d'utilisation de leurs capacités.

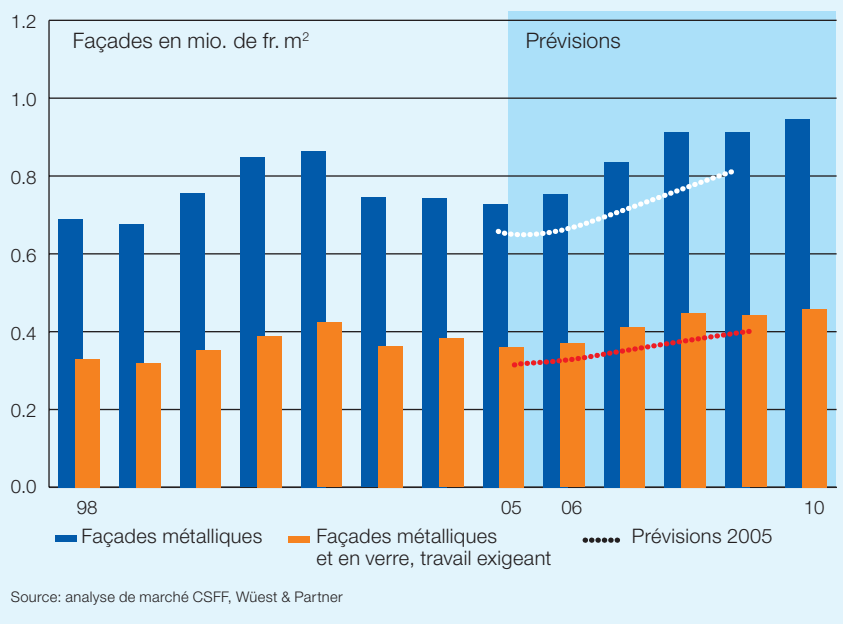
### Second-œuvre et techniques du bâtiment

En principe, les nouvelles continuent à être optimistes dans le second-œuvre, tant en ce qui concerne l'entrée des commandes que les réserves de travail. Mais selon le KOF, un léger affaiblissement des tendances comme jusqu'ici positives est prévu pour le 2<sup>e</sup> trimestre 2006.

Dans la *branche des sanitaires*, le recul des réserves de travail et, donc, des commandes s'était déjà manifesté au début du premier trimestre. Cependant, les chiffres recensés sont demeurés à un niveau satisfaisant. Selon *suissetec*, le volume de nouvelles constructions s'affaiblira encore alors que les investissements opérés pour les assainissements et les transformations auront plutôt tendance à augmenter.

Les réserves de travail ont également évolué de manière positive dans le secteur *chauffage et climatisation*, bien que le rythme se soit estompé. Cependant, on peut qualifier la valeur atteinte de niveau record depuis cinq ans.

### Potentiel de construction pour façades métalliques et en verre



Après un excellent 1<sup>er</sup> trimestre 2006, il faut s'attendre à une sensible diminution dans le secteur de la *menuiserie* pour avril-juin. A relever que les prévisions émises pour cette période sont généralement caractérisées par une orientation à la baisse.

Dans les branches *revêtements de sols, de parois et de dalles*, le volume des travaux et le déroulement général des affaires ont atteint un point culminant à moyen terme. C'est ce qui ressort du carnet des commandes.

Après une évolution légèrement décevante de l'activité relevée au 1<sup>er</sup> trimestre en raison des mauvaises conditions météorologiques, les pronostics positifs dominent dans la *construction en métal et en acier*. Tant les réserves de travail que l'entrée prévue des commandes se situent à un niveau très élevé, de sorte que le zénith devrait être peu à peu atteint.

L'appréciation donnée par la *branche de techniques du bâtiment* sur la marche des affaires est nettement plus favorable par rapport au trimestre comparable de 2005. Les commandes prévues sont certes légèrement inférieures en comparaison à janvier-mars, mais elles dépassent encore de loin le niveau du trimestre correspondant de 2005.

Les entreprises des *installations électriques* semblent afficher comme jusqu'ici un optimisme inébranlable. Elles continuent à donner une appréciation positive de la marche des affaires.

### Potentiel dans le secteur des façades

Compte tenu de l'évolution favorable de l'économie, une lueur d'espoir se dessine à l'horizon pour l'industrie des façades, qui avait pâti pendant de nombreuses années

du marché à la traîne. Ainsi, la Centrale Suisse des Constructeurs de Fenêtres et Façades (CSFF) table sur une croissance continue pour les façades métalliques au cours des années à venir. On observe une sensible augmentation par rapport à 2005 en particulier pour les objets avec parts élevées de façades métalliques tels que les immeubles administratifs et les édifices publics. Les pouvoirs publics affichent un besoin de rattrapage dans le secteur des hôpitaux, centres sportifs et immeubles administratifs alors qu'il faut partir de l'idée que la quote-part de réalisation sera modérée dans le secteur des bureaux, eu égard aux espaces vacants. Les 190 entreprises affiliées à la CSFF emploient pas moins de 5000 collaborateurs et génèrent un chiffre d'affaires annuel d'un ordre de grandeur de 1 milliard de fr.

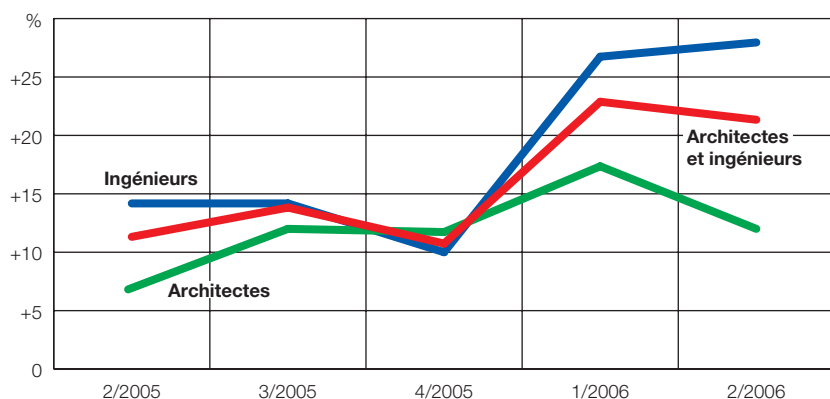
### Conclusion et perspectives

Selon le baromètre conjoncturel du KOF, l'accélération de la croissance économique devrait se poursuivre jusqu'au 4<sup>e</sup> trimestre 2006. La bonne conjoncture relevée dans la construction se reflète également dans les prévisions des entreprises de la branche. Ainsi, les architectes sont confiants quant aux perspectives d'affaires à court terme; c'est aussi le cas de la plupart des bureaux d'ingénieurs qui escomptent une hausse de leurs honoraires. Selon la SSE, 2006 sera un bon millésime si l'on se réfère au volume de travail. Cette évolution est due en particulier à l'augmentation enregistrée récemment dans le génie civil. Pour leur part, le second-œuvre et les techniques du bâtiment s'attendent à un léger affaiblissement de l'activité dans plusieurs secteurs.

# Baromètre conjoncturel de la construction, septembre 2006

Chiffres-indices de l'industrie de la construction	2 <sup>e</sup> trim. 2005	3 <sup>e</sup> trim. 2005	4 <sup>e</sup> trim. 2005	1 <sup>er</sup> trim. 2006	2 <sup>e</sup> trim. 2006	2 <sup>e</sup> trim. 2005	3 <sup>e</sup> trim. 2005	4 <sup>e</sup> trim. 2005	1 <sup>er</sup> trim. 2006	2 <sup>e</sup> trim. 2006
<b>Planification (KOF/SIA)</b>	<b>Estimation marche actuelle des affaires<sup>1</sup></b>					<b>Estimation marche des affaires dans 6 mois<sup>1</sup></b>				
Total	14	20	28	28	30	7	6	13	15	11
- Bureaux d'architectes	12	18	29	31	34	11	13	12	20	14
- Bureaux d'ingénieurs	15	21	28	26	29	3	2	15	11	9
<b>Secteur principal de la construction (SSE)</b>	<b>Marche actuelle des affaires (activité)<sup>2</sup></b>					<b>Carnet de commandes<sup>3</sup></b>				
Total	7	8	7	12	2	3	4	-1	±0	-4
- Bâtiment	14	6	10	6	-2	13	8	6	6	5
Construction de logements	15	4	13	6	-1	17	16	18	14	6
Autres secteurs du bâtiment (en particulier constructions de l'économie)	23	14	1	2	-4	14	-7	-10	2	12
- Génie civil	-1	10	4	21	8	-3	1	-5	-5	-9
- Secteur public	-5	10	7	23	9	-4	±0	-6	-8	-10
- Secteur privé	16	6	7	5	-1	15	10	8	11	6
<b>Second-œuvre et techniques du bâtiment</b>	<b>Estimation marche des affaires actuelle<sup>1</sup></b>					<b>Durée des réserves de travail en mois</b>				
	1.6. 2005	1.10. 2005	1.1. 2006	1.4. 2006	1.6. 2006	1.6. 2005	1.10. 2005	1.1. 2006	1.4. 2006	1.6. 2006
Revêtements de sols, de parois et de dalles (ISP)	28.5	22.5	14.0	-4.0	10.0	3.5	3.0	3.5	3.5	4.0
Installations sanitaires (suissetec)	34.0	31.0	17.5	28.0	39.5	5.0	4.5	4.5	5.5	4.5
Entreprises de chauffage (suissetec)	72.0	72.5	61.0	32.0	32.5	4.5	4.5	4.5	5.5	5.5
Toitures et façades (ASTV)	27.5	25.5	18.0	4.5	57.0	3.0	2.0	3.0	3.5	3.5
Installateurs-électriciens (USIE)	10.0	-1.5	3.0	56.5	73.0	4.5	3.0	4.5	3.5	3.5
Peinture et plâtrerie	30.5	25.5	14.5	33.5	44.0	3.5	3.5	3.5	4.0	4.0
<b>Industrie</b>	<b>Variation de la situation de rendement<sup>1</sup></b>					<b>Durée des réserves de travail en mois</b>				
Construction métallique (USM)	11.5	27.0	16.5	-10.5	29.5	3.5	3.5	4.0	4.5	4.0
Entreprises de menuiserie (VSSM)	2.5	0.5	9.0	2.5	-8.0	2.5	2.5	2.5	4.5	3.0
<b>Production et négoce</b>	<b>Livraisons de ciment CH et variations en % par rap. au trimestre de l'année précédente</b>									
Association suisse de l'industrie du ciment (cemsuisse)	2 <sup>e</sup> trimestre 2005	3 <sup>e</sup> trimestre 2005	4 <sup>e</sup> trimestre 2005	1 <sup>er</sup> trimestre 2006	2 <sup>e</sup> trimestre 2006					
Livraisons en tonnes	1'280'568	1'173'348	1'046'620	791'779	1'186'799					
Variat. en % par rapport au trimestre de l'année précédente	+14,1	+6,5	+9,2	+3,2	-7,3					

## Réserves de travail dans les bureaux d'études



Différence entre la part en % des réserves de travail supérieures resp. inférieures par rapport au trimestre précédent (résultats publiés par les entreprises).

Source: SIA

<sup>1</sup> Différences entre les parts de réponses positives et négatives en %

<sup>2</sup> Chiffres d'affaires nominaux en CHF, variation en % par rapport au trimestre de l'année précédente

<sup>3</sup> Carnets de commandes en valeurs nominales en CHF en fin de trimestre, variation en % par rapport au trimestre de l'année précédente

Publication: secrétariat de constructionsuisse  
Weinbergstrasse 55, 8035 Zurich  
Tél. 043 268 30 40, fax 043 268 30 44  
www.bauenschweiz.ch  
info@bauenschweiz.ch

Président: Robert Keller, Pfäffikon ZH

Directeur: Charles Buser

Rédaction et photos: Curt Mayer

Adaptation française: Françoise Gilg

Réalisation graphique: Sihldruck AG, Zurich

Paraît chaque trimestre. Reproduction autorisée avec indication de la source. Justificatifs désirés.